



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES  
LORRAINE

## Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques au CSASD du 9 septembre 2025

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs les membres de la CSASD,

La rentrée 2025 s'est déroulée dans un contexte politique particulièrement tendu.

**En effet, La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques ne nie pas la situation des finances publiques de notre pays.** Mais, il ne s'agit pas comme l'ex premier ministre le laissait entendre, de choisir son camp entre « les artisans du chaos » d'un côté et les « gens responsables » de l'autre. L'obstination de l'exécutif à rétablir les comptes publics par la seule réduction des dépenses publiques et donc en premier lieu les dépenses qui permettent aux services publics d'exister, qui permettraient de préparer l'avenir n'est pas soutenable. D'autres voies sont possibles. Les modalités d'exécution du budget 2025, quoi qu'en dise la ministre des comptes publics, ont déjà des effets délétères sur le service éducatif offert à la population, et dégradent encore les conditions de travail des personnels.

Nous continuons à refuser les régressions sociales, notamment sur les coupes budgétaires annoncées et sur les jours fériés. La CFDT s'est d'ailleurs associée à toutes les autres confédérations syndicales pour dire non au sacrifice du monde du travail et nous serons donc mobilisés le 18 septembre prochain.

**Puisqu'on parle budget, l'Education Nationale a grand besoin d'investissements** pour assurer un service public d'éducation de qualité. Les personnels s'interrogent sur la pérennité de dispositifs souvent rejetés, que l'on teste 1 an, que l'on jette sans même les évaluer. Ainsi, Les moyens qui auraient du être dégagés pour les groupes de niveaux, alors que la profession y est largement opposée, ont parfois disparus, comme les enveloppes allouées au pacte, notamment dans le 1D. Ces moyens, nous avons des idées pour les utiliser au service des élèves et des personnels.

**En effet, des moyens il en manque pour inclure tous nos élèves.** Notre département, comme beaucoup d'autres, connaît une véritable inflation des demande MDPH, nos élèves ont besoin d'accompagnement. Les AESH, dont nous manquons, sont de plus en plus souvent mutualisées au détriment de leurs conditions de travail et d'un véritable accompagnement. Les coordonateurs PIAL, nous font remonter dès la rentrée, qu'ils doivent faire face à un manque cruel d'heures d'accompagnement pour le suivi des élèves notifiés. La CFDT souhaiterait que soient prises en considération ces difficultés en plus de la situation démographique dans l'attribution des moyens provisoires pour cette année scolaire.

**Des moyens encore, il en manque pour les déroulés de carrière des personnels.** En effet le ministère de l'Éducation nationale a confirmé qu'il n'a pas obtenu les arbitrages permettant de mettre en œuvre les mesures salariales au bénéfice des enseignant.e.s, CPE et PsyEN. Renoncer à cette mesure est contradictoire et inconséquent face aux problèmes inédits d'attractivité et de reconnaissance des personnels. Dans notre département, combien de personnels manquent-ils quelques jours après la rentrée? Aussi, certains collègues ont besoin de souffler, même si grand nombre de temps partiels ont été acceptés, les améliorations de certaines situations, bien que peu nombreuses ont été refusées. Au regard de la situation budgétaire de notre pays, nous savons le gouvernement dans le dogme de la non-dépense publique au risque de continuer à fragiliser les services publics, en l'occurrence, le service public d'éducation.

**Des moyens toujours, il en faut pour les AED** dont il est notamment question à cette rentrée. Les assistants d'éducation œuvrent chaque jour à l'accompagnement des élèves et ce malheureusement parfois au détriment de leur vie. Comment ici ne pas évoquer notre collègue du collège Françoise Dolto de Nogent, Mélanie G., qui a été tuée par un élève du collège le 10 juin 2025. Ces personnels sont littéralement en première ligne dans la vie des établissements. Pourtant il n'existe toujours pas de cadre de gestion national, aucune grille de rémunération n'est prévue, les formations sont lacunaires, la CDIisation possible après 6ans, introduite par la loi, n'est pas toujours proposée. La CFDT revendique une véritable reconnaissance du métier d'AED et des dotations suffisantes dans les établissements.

**Enfin, il est éternellement question de moyens** lorsque nous évoquons l'évolution des missions **des directeurs et directrices d'école** pour qui la charge de travail ne cesse de s'alourdir. Le temps qui est dévolue pour ces missions n'est pas suffisant et ne permet pas de les mener à bien en toute sérénité. La rentrée est un moment intense de travail qu'il faut, pour la plupart du temps, allier à des temps de présence en classe devant élèves. Ils ne peuvent plus être sur tous les fronts en même temps. Par ailleurs, ils ont besoin d'être formés spécifiquement en continu sur les outils mais aussi les techniques permettant de devenir des pilotes pédagogiques de leur école.

Pour finir, comment ne pas évoquer la situation récente de Caroline Grandjean, collègue enseignante et directrice, qui s'est donné la mort puisqu'il n'était plus possible pour elle d'exercer son métier en toute quiétude suite à des insultes et menaces homophobes. Rappelons simplement devant l'impensable que l'institution a le DEVOIR DE PROTEGER ses employés, quelques soient leurs orientations, contre tout type de harcèlement, de discrimination ou de violence sexistes ou sexuelles.

Nous avons la stimulante responsabilité de former et d'accompagner nos jeunes sur leur chemin individuel : l'éducation a plus que jamais besoin de moyens pour que l'intelligence avertie, des uns et des autres, nous permette de mieux vivre ensemble.

Merci pour votre écoute.